



BULLETIN D'ADHESION 2017

La chasse vit des heures décisives, lourdes de conséquence et la régulation des espèces susceptibles d'être classées nuisibles aussi.

ALORS REAGISSONS, ET TOUS ENSEMBLE, NOUS Y ARRIVERONS !

Donnez-nous **LES MOYENS DE VOUS DEFENDRE EN ADHERANT A L'ADGPPAE**
ASSOCIATION AGREEE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

J'adhère à l'Association Départementale des
Gardes Particuliers et des Piégeurs Agréés de l'Essonne

- Adhésion **25 €** (avec assurance RC)
 Adhésion simple Mairie ou Société : **60 €**
 Association de (chasse, pêche...) :
Montant : **25€ x nombre adhésion =**

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : lieu-dit :

E-mail :

Tél : Portable :

N° Agrément piégeur : Date de l'agrément

***Joindre photocopie décision d'agrément pour le piégeage**

N° d'Assermentation Garde particulier.....Date d'assermentation.....

***Joindre photocopies de l'Arrêté d'Agrément et de la carte de fonction**

Fonction : Piégeur Agréé - Garde chasse Particulier - Garde pêche Particulier – Garde Forestier Particulier –
Garde Particulier de la Voirie Routière : (1)

***Joindre les photocopies demandées**

(1) Rayer la mention inutile

Je certifie sur l'honneur de ne pas avoir été condamné en justice depuis moins d'un an pour infraction à la réglementation sur le piégeage, pour braconnage ou infraction sur la législation de la chasse.
Je m'engage à appliquer les lois et règlements régissant nos fonctions ainsi que les statuts et le règlement Intérieur de l'Association (ADGPPAE).

signature

Le siège social est :

"Le Vert Pré" - 2, Sente du Vau – 91780 Chalo St Mars
– **09 79 37 86 28 – 06 07 59 37 09 –**
– **bedeau.michel@wanadoo.fr –**
<http://perso.orange.fr/adgppa.essonne/>